



*Cette Charte témoigne de l'engagement des dirigeants et des employés d'Îlot 84 à intégrer les principes du développement durable dans toutes les sphères d'activité de l'entreprise (des processus de prise de décision stratégique aux opérations quotidiennes), et ce dans le respect strict des lois et règlements en vigueur.*

# ÎLOT 84

## NOTRE VISION ÉCORESPONSABLE

### Des espaces moteurs de la transition socio-écologique

En 2035, les espaces d'Îlot 84 seront toujours aussi dynamiques, originaux et attractifs. La programmation et les services qui y seront offerts seront alignés pour permettre aux entrepreneurs et aux citoyens de contribuer à une société durable et solidaire.

Les espaces en eux-mêmes seront le reflet de l'engagement écoresponsable d'Îlot 84 : éco-conçu avec des matériaux durables, zéro déchet, ils feront également la promotion de produits locaux, voire ultra-locaux. Îlot 84 sera à l'avant-garde concernant toute innovation dans le domaine de l'événementiel qui lui permettra de réduire ses impacts environnementaux.

Présent dans plusieurs villes du monde, Îlot 84 pourra compter sur des partenariats et des collaborations avec les organismes locaux œuvrant dans les domaines de l'innovation sociale et de la transition afin que ses activités contribuent positivement aux enjeux des communautés locales.

A l'interne, les valeurs d'Îlot 84 seront véhiculées par l'ensemble des employés et les conditions de travail leur permettront de prendre une part active à la transition socio-écologique.

## NOTRE RAISON D'ÊTRE : AMÉNAGER DES LIEUX DE FAÇON PERMANENTE OU TEMPORAIRE, AFIN DE PROMOUVOIR UNE SOCIÉTÉ DURABLE ET SOLIDAIRE

Îlot 84 aménage des espaces urbains vacants dans le but de redynamiser des quartiers, de créer des espaces d'échanges et de partage, et d'inviter la communauté entrepreneuriale à expérimenter de nouvelles formes de travail.

## NOTRE ENGAGEMENT

Ayant pleinement conscience des impacts du mode de vie actuel et de notre consommation, nous nous engageons à :

- Aménager nos espaces de façon responsable, en minimisant l'utilisation de matières premières et la production de déchets ;
- Créer un impact local positif que ce soit au niveau de la biodiversité ou de la cohésion sociale;
- Penser notre programmation et nos services de manière à favoriser l'adoption de pratiques responsables, que ce soit par les citoyens ou par la communauté entrepreneuriale;
- Prendre part de façon active à la réflexion sur l'innovation sociale, afin de toujours intégrer les nouveaux enjeux de société tant dans l'organisation interne que les activités externes.

Nous nous engageons aussi à maintenir en place un *Comité Écoresponsable* et d'allouer les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs du *Plan stratégique Écoresponsable*. La direction évaluera l'évolution du *Plan stratégique écoresponsable* au moins une fois par année, fera les ajustements nécessaires pour faciliter sa mise en œuvre et assurera le lien avec sa stratégie d'affaires.

Enfin, nous nous engageons à nous conformer aux règles légales des pays et territoires dans lesquels nous exerçons nos activités.



## NOS VALEURS

*Cette Charte témoigne de l'engagement des dirigeants et des employés d'Îlot 84 à intégrer les principes du développement durable dans toutes les sphères d'activité de l'entreprise (des processus de prise de décision stratégique aux opérations quotidiennes), et ce dans le respect strict des lois et règlements en vigueur.*

Nous portons les valeurs qui nous permettent de développer des relations à long terme et d'innover sans cesse afin de demeurer des pionniers dans l'aménagement d'espaces:

- Inclusivité
- Innovation et créativité
- Impact social fort
- Esprit d'équipe et de communauté
- Passion et curiosité

## NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Nos actions seront inspirées par les orientations stratégiques suivantes qui nous guideront vers la mise en œuvre de notre *Vision écoresponsable*.

- ORIENTATION STRATÉGIQUE 1 :** Aménager des espaces à faible impact environnemental
- ORIENTATION STRATÉGIQUE 2 :** Contribuer à la création de communauté et faciliter la transition
- ORIENTATION STRATÉGIQUE 3 :** Engager l'écosystème entrepreneurial
- ORIENTATION STRATÉGIQUE 4:** Revoir notre modèle d'affaire et notre positionnement pour être un citoyen corporatif modèle

## CHAMPS D'APPLICATION ET RESPONSABILITÉ

La présente charte s'applique à tous les employés et sous-traitants de l'entreprise. Îlot 84 encourage aussi ses fournisseurs, ses clients et ses partenaires stratégiques à adopter des pratiques écoresponsables qui intègrent les principes du développement durable.

## AUTORITÉ ET ENTRÉE EN VIGUEUR

L'adoption de cette charte sera effective à compter du 4 avril 2023.

Marie-Pier Tessier De L'Étoile, cofondatrice

4 avril 2023

Date